

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2024							
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2024 :		3 Total dont : DGS : 0 H ou 0 F		DGAS : 0 F 3 H	DGST : 0 H ou 0 F	Expert ht niveau- directeur de projet : 0 H ou 0 F	
(B) N° de département :	83	(E) Nominations année 2024 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2024		
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
Commune de Roquebrune-sur-Argens	commune	DGS			DGS		
		DGAS	2		DGAS	1	
		DGST			DGST		
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
		Total par sexe	2	0	Total par sexe en 2024	1	0
Ne remplir que les cases colorées en bleu					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)		
					Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
					DGS	1	
					DGAS	1	1
					DGST		
					Expert de haut niveau- Directeur de projet		
					Total par sexe années antérieures	2	1
					(H = F + G) Total primo par sexe	3	1
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en 2024	3	1
					(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle de l'année 2024 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)	1	
Au titre du 1 ^{er} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	1					
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant				
	Contribution due						
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0					
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant				
	Contribution due						

*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées